

conditions de changement de la convention collective

Par kmyye, le 22/08/2012 à 21:26

bonjour

je cherche à savoir dans quelles conditions on peut demander une modification de la convention collective lorsque celle-ci ne convient plus au rythme du travail ? Comment peut-on obtenir un avenant? En l'occurence il s'agit de la convention prévention et sécurité, et il s'agirait de modifier nos temps de pause. Faire en sorte que la pénibilité de la fonction de télésurveilleur soit prise en compte.

Par P.M., le 22/08/2012 à 21:34

Bonjour,

C'est aux partenaires sociaux d'en décider signataires de la Convention Collective...